



PROJET ÉDUCATIF

Dans nos structures, nous organisons le rassemblement d'enfants entre eux pour qu'ils puissent **construire les apprentissages fondamentaux**, se développer en **personnes épanouies et autonomes**, en **capacité d'interagir** et de **contribuer au monde qui les entoure**.

Nous considérons qu'il existe une **égalité de valeur** entre toutes les personnes humaines. La reconnaissance de cette égalité implique :

- d'accorder confiance et respect à chacun·e (quel que soit son âge et ses fragilités) dans la poursuite de ses buts et de son projet,
- de permettre à chacun·e de se sentir libre de se réaliser, conscient·e de son potentiel, de ses entraves et de ses responsabilités,
- d'accompagner des enfants et des jeunes en grande difficulté ou en situation de handicap, en portant attention à leurs besoins particuliers, dans la limite des capacités d'encadrement. Chaque situation est évaluée en équipe de suivi avec le jeune, les parents et les partenaires (éducatifs ou de soin). Un projet personnalisé formalise les échanges et les moyens en œuvre pour le réaliser. L'accueil est conditionné aux ressources disponibles pour garantir la sécurité de chacun·e.

Nos structures ont pour intention commune de permettre que chaque jeune soit en mesure :

I
d'être soi-même

II
de devenir
responsable de soi
et de ses actes

III
de coopérer avec
une diversité de
personnes

IV
de diriger ses apprentissages
et de construire
sa relation au monde

Pour chacun de ces points :

- nous listons une série de moyens que nous mettons en œuvre concrètement et de manière transversale à toutes nos structures d'accueil de mineurs.
- nous développons ce qui, dans notre posture d'adulte, contribue, encourage, montre, accompagne de manière efficace à leur concrétisation.

II. PERMETTRE À CHAQUE JEUNE DE DEVENIR RESPONSABLE DE SOI ET DE SES ACTES:

c'est lui permettre de :

- développer son indépendance (**apprendre à apprendre** seul·e ou collectivement)
- développer son autonomie (décider par soi-même, seul·e et avec les autres ; **accéder à l'information ou à la documentation ; organiser ses apprentissages**)
- d'apprendre à faire des choix en conscience
- d'apprendre à assumer les conséquences de ses actes
- d'être sensibilisé·e aux **valeurs fondamentales et aux principes inscrits dans la Constitution**

Les moyens que nous mettons en oeuvre pour cela :

- La mise en place d'instances de décisions qui donnent aux jeunes le pouvoir de **proposer et co-décider**
- La mise en place d'instances de résolution de problèmes, de médiation
- La liberté de participation aux activités
- L'imprégnation du fonctionnement démocratique garant de l'intégration des **valeurs de la République**

Les éléments de posture qui contribuent :

- Des questionnements pour clarifier les demandes, de l'écoute
- De la confrontation respectueuse
- De la disponibilité pour «apprendre à pêcher plutôt que donner du poisson»
- Des réponses authentiques aux demandes
- Des limites fermement posées
- De la cohérence entre nos discours et nos actes
- De l'égalité de traitement

III. PERMETTRE À CHAQUE JEUNE DE COOPÉRER AVEC UNE DIVERSITÉ DE PERSONNES :

c'est lui permettre de :

- d'acquérir les différents **langages pour penser et communiquer**
- de prendre sa place dans le groupe
- de développer des relations gagnant-gagnant avec les autres
- de bénéficier de l'émulation d'un environnement humain diversifié
- d'être partie prenante de la vie collective tant au niveau de la prise de décisions que de leurs exécutions de développer son pouvoir d'agir

Les moyens que nous mettons en oeuvre pour cela :

- L'expérience d'un groupe multi-âges – **l'adaptation aux différences**
- La liberté d'association et de discussion
- Les **ressources** et les **outils de développement des compétences** socio-émotionnelles et de transformation des conflits
- Le fonctionnement démocratique (cercles, conseils, débats)
- Les obligations collectives, les **responsabilités communes**
- Les temps collectifs ritualisés
- La **diversité des projets**

Les éléments de posture qui contribuent :

- Des encouragements à **venir en soutien les un·e·s aux autres** (cultiver le respect et l'empathie)
- De l'attention mise sur la recherche et la **valorisation du consentement**

IV. PERMETTRE À CHAQUE JEUNE DE DIRIGER SES APPRENTISSAGES ET DE CONSTRUIRE SA RELATION AU MONDE

c'est lui permettre de :

- d'apprendre à partir de ses centres d'intérêts et des défis rencontrés
- d'avoir confiance en ses capacités à réaliser ses objectifs
- d'appréhender **les représentations du monde et de l'activité humaine**
- de se familiariser avec **la culture scientifique, technologique et mathématique** en nourrissant son sens de l'observation et son **esprit critique**
- de **cultiver sa curiosité** et son enthousiasme, moteurs de l'apprentissage
- de développer la connaissance et le respect du vivant

Les moyens que nous mettons en oeuvre pour cela :

- La libre participation aux activités
- Les propositions d'activités et de **projets structurés et progressifs**
- L'accompagnement de projet
- **L'accès à des outils et des ressources diverses adaptés aux âges**
- L'immersion régulière dans la nature
- L'ouverture sur le monde – intervenant·e·s, visiteur·euse·s, activités hors les murs

Les éléments de posture qui contribuent :

- Du **cadre** pour faciliter et soutenir les projets
- De la **communication** centrée sur le processus, pas sur le résultat
- De la valorisation de l'apprentissage par les pairs
- De la considération positive de l'erreur
- De la disponibilité pour l'accompagnement et le soutien
- Des retours critiques et constructifs
- Des **encouragements à expérimenter**